

Arrondissement de BRIGNOLES

MAIRIE
DE**ARTIGNOSC-SUR-VERDON**

Code Postal : 83630

Tél. : 04.94.80.70.04

Fax : 04.94.80.77.82

E-Mail : MAIRIE-ARTIGNOSC@wanadoo.fr

Arrêté 2022-08-054**ARRETE PROVISOIRE**

Le Maire de la commune d'ARTIGNOSC/VERDON

Vu le Code de la route et notamment les articles R 37.1, R 44, R 225 et R 225.1

Vu le Code Général des Collectivités territoriales, art L 2212-2, L 2213, L 2213-5 et L 2512-13

Vu le Code pénal article R 26.15 et 29

CONSIDERANT l'autorisation d'organisation d'une opération « Vide Greniers » par l'association LA PIE le Vendredi 12 Août 2022 sur la place et dans les Rues du Village**ARRETE**

Art 1) En raison de cette manifestation des restrictions de stationnement seront apportées à la réglementation générale dans le village : Place du Général De Gaulle, Rue du Bassin, Cours Sadi Carnot, et Rue de l'Egalité

Art 2) Ces restrictions de stationnement des véhicules prendront effet pour le vide grenier du 12 Août à partir du :

JEUDI 11 août 2022 à 20 h jusqu'au VENDREDI 12 août 2022 à 18 h

Art 3) Durant cette période

- **L'accès et le stationnement aux véhicules seront interdits**
- **La circulation Rue de l'Egalité sera interdite**

Art 4) La signalisation temporaire sera conforme à l'instruction interministérielle sur la signalisation routière.

Art 5) Le Maire d'Artignosc sur Verdon, Le Commandant du Groupement de Gendarmerie du Var sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié ou affiché conformément à la réglementation en vigueur.

Fait à ARTIGNOSC/VERDON,

Le 1^{er} août 2022

Le Maire

Serge CONSTANS

